

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 AVRIL 2022

Le 4 avril 2022 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, JUPILLE Jacky, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, RICHELME-DAVID Suzanne, SALASCA Claudine, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Absents excusés : LAPEYRE Denis donne procuration à ESTEBAN Michel,
MERCIER Lorna donne procuration à GILS Denise,
VILA Léone a dû quitter la séance et a donné procuration à RICHELME-DAVID Suzanne à partir de 20h15.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Monsieur BARTHAS Pierre, secrétaire général, est désigné auxiliaire de séance.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du 07 mars 2022 est approuvé.

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 1 rue de la Ville appartenant à Monsieur RAMIREZ Jean-Pierre.
 - Maison d'habitation 45 avenue Ernest Ferroul appartenant à la SCI Caballé.
 - Maison d'habitation 44 avenue Ernest Ferroul appartenant à Madame HMAIROU Cathy.
- La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

CALANDRETA

Pour donner suite à la demande d'une participation financière de la commune à l'école bilingue franco-occitane La Calandreta située à Rieux Minervois, le Conseil Municipal décide à l'unanimité une participation de 50 euros par enfant de Peyriac qui fréquente cet établissement. Ce montant est équivalent à la participation qui est allouée à l'école publique de Peyriac pour les fournitures scolaires. Soit 400 euros pour l'année scolaire 2022-2023 pour 8 enfants inscrits.

PLACE DE STATIONNEMENT HANDICAPÉE

Madame le Maire donne lecture d'un courrier d'une administrée qui demande la création d'une place de stationnement pour personne handicapée à proximité de son habitation située avenue Pasteur. Conformément à l'article L2213-2, le Maire peut, par arrêté motivé, réserver sur la voie publique des emplacements de stationnement aménagés aux véhicules utilisés par les personnes titulaires de la carte de « Stationnement personnes handicapées ».

Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité de matérialiser sur l'avenue Pasteur des places de parking dont une place pour handicapé, compte tenu qu'il n'en existe pas sur tout le linéaire de cette avenue et qu'il y a, la Pharmacie et la future pizzeria, **à proximité**.

Vote : POUR : 13, CONTRE : 0, ABSTENTION : 1.

ACHAT DE L'ANCIEN MAGASIN 8 à HUIT

Lors de la dernière séance, plusieurs conseillers municipaux ont été favorables à l'acquisition de l'ancienne supérette et de l'habitation appartenant à Monsieur Claude ALBERT. À la suite de

l'expertise qui fait apparaître un état général correct du bâtiment (plancher étage et toiture), le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'acquisition de cet ensemble immobilier pour un montant de 65 000€.

INAUGURATION PLACE DE LA LIBÉRATION

La population sera conviée à l'inauguration de la Place, qui aura lieu le 07 mai à 11h et sera suivie d'un apéritif déjeunatoire.

Les entreprises qui ont réalisé les travaux, les financeurs et les élus du canton ont été invités à cette cérémonie.

Une réunion d'organisation aura lieu le 7 avril pour les derniers détails et le choix de l'animation musicale.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. L'organisation de présence des conseillers municipaux pendant le scrutin a été mise en place. Le bureau sera constitué de Madame le Maire et des 4 adjoints.

BUSAGE CHEMIN DU BREIL

Une voirie de liaison depuis la rue Joseph Prax jusqu'au chemin du Breil a été réalisée. Compte tenu de l'étroitesse de la chaussée au niveau de cette intersection il convient d'effectuer le busage du ruisseau qui borde le City Park pour sécuriser l'accès des véhicules en direction du Moulin ou de la place de la Libération. Dimensions de la buse : 80cm de diamètre sur 55 mètres de long.

ASL D'ARROSAGE DES JARDINS

L'association, qui comprend 54 adhérents, sollicite la prise en charge des frais d'électricité générés par le pompage nécessaire à l'arrosage des jardins en remplacement de la subvention annuelle associative de 310 euros qui **était** versée jusqu'à présent. De nombreux jardins sont en friche et il est important d'aider les jardiniers à continuer leur activité. Une subvention de 1000 euros est allouée à l'ASL pour l'année 2022.

SUBVENTIONS

Vote du renouvellement et des nouvelles demandes de subvention aux associations pour le budget primitif 2022. Une subvention exceptionnelle de 1500 euros est attribuée à AUDE SOLIDARITE UKRAINE.

QUESTIONS DIVERSES

- Le CMJ organise une pêche à la truite pour les enfants le dimanche 10 avril à partir de 9h dans l'Argent Double entre le seuil du foyer et le pont.
- Des moutons parqués vers Saint Martin posent un problème aux apiculteurs car ils broutent le thym ce qui diminue considérablement l'activité des abeilles.
- Commission travaux : mercredi 13 avril à 18h30 (Tuileries, chemin Nouvel, Pumptrack).
- À voir avec Enedis pour la sécurisation du poteau électrique situé contre le mur de l'ancien presbytère.

La séance est levée à 22h00.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 11 AVRIL 2022 à 18h30